

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

# patrimoine.

**patrimoine.orient.bzh**  
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Lieux](#)
4. [Keroman - Merville - La Nouvelle-Ville](#)
5. [Merville : rues](#)
6. Ratier (rue Gustave)

## Ratier (rue Gustave)

---



Rue Gustave Ratier

Située dans le quartier de Merville, l'impasse Gustave Ratier débouche sur la rue Gustave Ratier.

Simon François Marie Gustave Ratier, fils de Louis François Ratier et de Marthe Félicité Chassinat, est né à Buzançais (Indre) le 24 juillet 1804 et décède à Lorient le 13 avril 1880. Sa mère est décédée à Paris, le 26 février 1825.

Ses études de droit terminées, il s'installe à Lorient et s'y inscrit au barreau (1829 ou 1830). Donc, avocat de profession, il est élu bâtonnier le 7 novembre 1832. Le 15 mai 1836, il épouse Caroline Pauline Haye, fille de notaire, née à Lorient le 26 juillet 1819. Quand il se marie, son père est identifié en tant que propriétaire. Comme pour Gustave, Caroline est orpheline de mère au moment du mariage (Caroline Fichoux décède à Lorient le 2 juin 1821).

Ce militant socialiste et républicain s'opposant à la politique de l'Empire, est arrêté après le coup d'État du 2 décembre 1851. D'ailleurs dans le rapport de la Commission départementale du Morbihan qui décide de son expulsion de France, son rôle dans le désordre qui règne dans la ville de Lorient est mis en avant par le pouvoir : *Avocat très intelligent, très habile, sans moralité, méprisé de tous les partis. Il est le chef reconnu du socialisme à Lorient et a contribué plus que personne à y organiser le parti du désordre.* Proscrit avec Adolphe Rondeau, ils s'exilent en Angleterre. Après quelques mois passés à Londres, ne parlant pas anglais, ils rejoignent Jersey. Il y intègre la communauté des

proscrits animée par Victor Hugo. Après l'amnistie de 1859, il rentre en France et reprend sa place au barreau de Lorient. Il réintègre également la loge maçonnique *Nature et Philanthropie* où il est à plusieurs reprises le Vénérable (1849 à 1851, 1861 à 1864, 1878 à 1880). À la fin du second Empire, il intègre le Conseil de l'ordre du Grand Orient de France.

Sur les recommandations d'Adolphe Rondeau, il est nommé préfet du Morbihan du 1<sup>er</sup> octobre 1870 au 25 mars 1871. Conseiller général de 1872 jusqu'au 18 mars 1880, député de Lorient du 20 février 1876 au 18 mars 1880, il est l'un des 363 députés qui refusent de donner leur confiance au gouvernement de Broglie le 16 mai 1877.

Gustave Ratier est élu maire de Lorient le 5 avril 1878, après avoir été nommé à ce poste par décret préfectoral le 15 mars 1878, et succède ainsi à Évariste Aubin qui occupe la fonction de maire en remplacement d'Edouard Beauvais depuis le 5 septembre 1877. Gustave Ratier occupe ce poste jusqu'à son décès. Durant son court mandat de maire, précurseur des lois de Jules Ferry, il souhaite développer l'instruction publique et fait laïciser deux écoles de la ville dès 1878, pour lesquelles il rédige un livret d'instructions. À la fin de sa vie, il travaille intensément sur la création d'une école normale de filles à Lorient mais hélas, il n'aura pas le temps de défendre son projet au conseil général.

Quand il décède à son domicile rue Kerfontaniou, dit maison ratier, il est veuf. À ses obsèques, nombreux sont ceux qui vont s'exprimer, dont Alphonse Bachelot-Villeneuve, qui occupe les fonctions de maire de janvier à août 1880 : [...] *Élevé aux honneurs par le travail, notre généreux concitoyen s'intéressait surtout aux modestes travailleurs des champs et de l'atelier. Il voulait faciliter les moyens d'améliorer leur position et faciliter à leurs enfants les moyens de se procurer le plus précieux des biens : l'instruction. Un de ses derniers plaisirs a été de visiter les nouvelles écoles dont il a doté la commune. [...]*

Son ami Louis Bodélio ne manque pas d'informations relatives à l'Homme : [...] *et si par suite de la dureté de l'ouïe dont il était atteint il ne pouvait plus prendre part à la Chambre aux luttes de la tribune, souvent plus brillantes qu'utiles, c'était dans les commissions l'un des plus opiniâtres travailleurs et des plus compétents à la fois. [...]* Comme maire de Lorient [...] *les places restaurées, les rues repavées, le théâtre embelli, la ville assainie, la création d'un musée, un projet de jardin botanique, de nombreuses écoles construites, un groupe scolaire à l'angle de Merville et de Carnel [...] tels sont les travaux qu'en peu d'années, grâce à l'initiative de Gustave Ratier, nous avons vu s'accomplir. [...]* Il était artiste à son heure, ami de la simple nature ; il cultivait avec passion les fleurs et les oiseaux, sans rester jamais étranger aux progrès de la science et aux découvertes de l'industrie. c'était l'homme de tous, et son influence il la mettait au service de ses concitoyens sans exception. [...]

Sur les plaques de rue anciennes, seul le nom de famille Ratier apparaissait. Pendant longtemps, le prénom associé à la rue Ratier a été Simon et non Gustave. Ce prénom de Simon a été accolé au nom de famille, à une époque inconnue, par des personnes qui ne l'avaient pas côtoyé et avaient simplement consulté son acte état-civil de naissance : Simon François Marie Gustave Ratier. Or, comme de nombreuses personnalités de son époque son prénom usuel n'est pas le premier déclaré à l'état-civil mais le dernier. Ainsi, il se fait nommer Gustave Ratier et non Simon Ratier et sur les documents officiels, il s'agit bien du prénom Gustave qu'il inscrit.

Le 15 mai 1836, il signe son acte de mariage : G. Ratier. Lors de ces différents postes ou mandats, il se désigne toujours sous l'identité de Gustave Ratier. D'ailleurs, dans les registres de délibérations du conseil municipal, sa signature manuscrite est G Ratier. De même, sur les listes électorales de Lorient, il est recensé au nom de Gustave Ratier domicilié à Merville. Sur le livret d'instructions des écoles communales de Lorient édité en 1878, il signe G. Ratier et non S. Ratier. En lui rendant son prénom usuel, il s'agit de lui rendre hommage et surtout de respecter l'usage qu'il en faisait puisque personne ne le connaissait sous un autre prénom.

Pour en savoir plus sur Gustave Ratier, consulter sa notice biographique du [dictionnaire biographique Le Maitron](#).

Appellation adoptée par [délibération du conseil municipal du 6 décembre 1886](#).



## Horaires d'ouverture des Archives

### Hôtel Gabriel

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement, du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.**  
02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)

[Contacter le Patrimoine](#)

## Kiosque



- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)

- [Partager](#)

[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)